



## Vente véhicule d'occasion à un garage

Par **marie**, le **21/02/2012** à **08:43**

Bonjour,

Je viens de vendre un véhicule d'occasion à un garage. Celui-ci m'a signé un contrat stipulant qu'il achetait le véhicule dans l'état, sans Contrôle technique et moteur HS.

Il m'a réglé le montant de la vente et me demande maintenant de lui rembourser une partie car la carrosserie a été refaite suite à un choc (choc depuis lequel le véhicule était repassé au CT).

A t'il le droit de me demander cette somme sachant qu'il a bien précisé acheté ce véhicule dans l'état ?

Quels sont mes droits ?

Merci par avance de votre aide.

Bien cordialement

Par **chaber**, le **22/02/2012** à **07:26**

bonjour

l'acquéreur est un professionnel. Il devait se rendre compte de l'état du véhicule